

RECRUTE

1 ANIMATEUR/TRICE CRECHE INTERCOMMUNALE AUXILIAIRE de PUERICULTURE

Contrat à durée déterminée 35 heures hebdomadaires
du 15 décembre 2017 au 31 mars 2018 (selon conditions d'ouverture de la station de ski).

➤ Missions

- Encadrement et Surveillance des enfants de la crèche «les Bout'en train»
- Veiller à l'hygiène et la sécurité des enfants,
- Participer aux tâches de la vie quotidienne des nourrissons et des plus grands,
- Assurer le relais entre les enfants et l'équipe pédagogique,
- Assurer le relais entre les parents et l'équipe pédagogique,
- Mettre en place des activités de façon autonome sous la responsabilité de ses supérieurs présents

➤ Compétences requises

- Principes d'hygiène corporelle (toilette, change, habillement, etc.)
- Règles de base en diététique et hygiène alimentaire du jeune enfant
- Notions de psychologie de l'enfant
- Techniques artistiques, manuelles, ludiques
- Travail en équipe

➤ Conditions d'exercice

- 35 heures annualisés (alternance de période haute et basse)
- Horaires irréguliers, voire décalés, avec amplitude variable en fonction des obligations du service
- Travail week-end et jour férié possible
- Etre titulaire du Diplôme d'Auxiliaire de Puériculture - Expérience animation d'enfants entre 3 mois et 3 ans souhaitée
- Rémunération selon grille indiciaire de la FPT soit 11,22 € brut + panier repas 4,75€/jour + 10% Congés Payés.

➤ Envoyer CV et lettre de motivation à :

Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
Service Ressources Humaines
B.P 2
Z.I Les Iscles
04170 Saint André les Alpes

➤ ou par courriel : g.audureau.cchwa@wanadoo.fr

